

Guillaume Faburel

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 - TRIANGLE -CNRS
ET INSTITUT D'URBANISME DE LYON

guillaume.faburel@univ-lyon2.fr

avec la collaboration de Karen Chevallier

BUREAU DE RECHERCHES AMÉNITÉS

<http://amenites-developpementdurable.net/index.php>

INTRODUCTION

Les habitants sont de plus en plus conviés et requis pour donner avis, « être concertés ». Nous serions ici de plain-pied dans une démocratie *a minima* plus dialogique (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001), au sein de laquelle la concertation apparaît comme obligation devenue réglementaire, mais aussi comme nécessité pour l'action. Celle-ci offrirait à la fois d'autres clefs de compréhension, et surtout de nouveaux moyens d'une légitimation de la gestion des affaires communes. Toutefois, quels que soient les projets considérés, l'adhésion sociale - terme que nous privilégierons à celui d'« acceptabilité » sociale, chargé de normativité dans les instances décisionnelles (« rendre acceptable ») - reste un enjeu premier pour tout porteur de projet. De nature souvent informationnelle, de portée pédagogique, pour ne pas dire thérapeutique, et, quoi qu'il en soit, de figure « occupationnelle » (Calame, 2006), c'est-à-dire amenée à débattre de points secondaires, la dite participation démocratique est traversée de questions encore vives. C'est ce qui ressort pour beaucoup des recherches menées ces dix dernières années en France, selon les échelles, les cibles, les dynamiques, temporalités... des dispositifs proposés (Bacqué, Rey, Sintomer, 2005 ; Blondiaux, 2008) ou encore selon les effets dans les logiques, portages, répertoires et légitimités de l'action publique (Rui, 2004 ; Bacqué, Gauthier, 2011).

Or, et peut-être en conséquence de quoi, parallèlement, des démarches volontaristes, c'est-à-dire d'un registre expérimental ne répondant d'aucun commandement réglementaire, se sont aussi développées ces dernières décennies dans l'urbanisme et l'aménagement, du fait notamment de la faible adhésion relayée. Pour des raisons fort différentes nous trouvons de telles expériences historiquement :

- dans les pays anglo-saxons (de cultures plus pragmatiques, guidés par un principe plus proche de l'équivalence, relative, entre enjeux locaux et nationaux/fédéraux),

- en Allemagne (de par notamment la sensibilité environnementale des populations),
- ou encore, plus modestement, dans certains pays de culture latine (ex : tradition territorialiste en Italie).

En France, c'est non moins historiquement d'abord hors des scènes instituées et de leurs figures imposées de la citoyenneté que des expériences ont pu être menées (Carrel, Neveu, et Ion, 2012). Mais, ces démarches collaboratives plus volontaristes avec les habitants demeurent quasi absentes dans le domaine des grands équipements dits structurants des territoires, du fait notamment de l'envergure (spatiale et temporelle) des projets, et des enjeux dès lors recouverts pour les processus même de leur portage, ainsi que pour la construction des arbitrages à ces échelles. La procédure de Débat public, souvent mise en œuvre pour de tels cas, ne saurait, malgré quelques exemples remarquables (cf. Fourniau, 2010), en tenir lieu selon les cas relayés (Revel et al., 2007). Comme d'autres dispositifs institués, cette procédure découpe et trie temps et espaces légitimes aux débats, pour le plus souvent redoubler l'assignat habitant : l'« expert » de l'immédiat et du local (Neveu, 2009).

Or, autre constat, dans ce registre plus volontariste et expérimental très asymétrique, nous trouvons pour beaucoup des initiatives centrées sur la protection de l'environnement du cadre de vie local ou encore sur la composition et le fonctionnement des espaces publics pour la ville (Lolive, 2010). Les expériences anglo-saxonne et nordique des *community organizing* et *empowerment* (i.e. capacitation) en témoignent par exemple à leur mesure, que ce soit dans le cadre notamment de planifications participatives et d'ateliers d'urbanisme, ou de mouvements et dynamiques plus spontanées (ex : mouvement pour la Transition). Sans compter, de manière plus conventionnelle, la justification et la facture environnementale de la multiplication des méthodes codifiées de conférences de citoyens, des tables rondes citoyennes et autres forums en tous genres. Il est vrai

que les réactions voire oppositions locales aux projets, auparavant centrées sur une stricte protection de la nature, se sont largement ouvertes ces quinze dernières années à des problématiques plus ostensiblement territoriales (Melé, Larrue Rosenberg, 2003; Kirat, Torre, 2008), s'inscrivant dans une évolution remarquable des relations entre nature et culture, et interrogeant les registres classiques de la justification aménagiste (Lolive et Soubeyran - coord., 2007).

Mais, là encore particulièrement en France, la qualification des paysages pour les grands territoires demeure absente de telles initiatives participatives, qu'elles émanent d'opérateurs, d'aménageurs, voire des métiers de l'accompagnement de projet (ex: paysagistes). Si nous en trouvons trace plus localement, à plus vaste échelle, le paysage peine à être considéré comme enjeu et dès lors sujet de démarches participatives. Et pourtant, les réactions et oppositions territoriales évoquées plus haut mettent diversement en avant: certes le patrimoine et sa protection comme ferments identitaires, la nature comme ensemble de services rendus aux sociétés locales... mais aussi les paysages du quotidien comme facteurs d'attache, le bien-être environnemental et la qualité de vie territoriale comme sentiments d'appartenance, voire mondes communs... (Faburel et Altaber, 2013).

À la croisée de ces deux constats, l'opérateur de réseau RTE (Nord) a souhaité, en amont d'une concertation obligatoire, mettre en place une démarche non « étiquetée » pour permettre d'autres échanges avec des habitants plus « libres et nuancés » dans leurs paroles et attitudes, et donc, selon cette entreprise, potentiellement plus constructifs dans leurs contributions. Le projet de reconstruction de la ligne THT entre les postes de Lonny (Nord Ouest de Charleville – Mézières) et de Vesle (Est de Reims) s'inscrit dans un objectif de renforcement/sécurisation du réseau de transport d'électricité en Champagne-Ardenne. Suivant en cela le cahier des charges du projet, les 80 kilomètres de la ligne 400 000 volts existant depuis 1970 devront être déposés après la reconstruction à horizon de 2016 d'un circuit de puissance double sur une emprise plus large, dont l'implantation pourrait éventuellement varier.

Comme tout grand aménagement, cette nouvelle ligne électrique aérienne aura des effets sur les paysages et milieux naturels des sites traversés, donc sur des territoires perçus, pratiqués, bref vécus par les populations. Or, malgré une évolution de la prise en compte des problématiques écologiques, paysagères et environnementales dans le cadre de

grands projets (lignes THT et parcs éoliens notamment), ces effets peuvent, comme la faible adhésion récurrente en atteste, susciter des réactions locales fortes. Et, si cela a conduit à des avancées dans certains projets (ex: design des pylônes), les paysages, patrimoines, services écologiques et, plus largement, le bien-être, le cadre de vie et la pleine insertion territoriale de l'équipement sont par contre, encore souvent traités de manière ponctuelle et plutôt réactive, donc rarement intégrés dès l'amont des projets. Il en résulte le plus souvent des actions de rattrapage ou de compensation postérieures à la réalisation de l'équipement, sans grande efficacité démocratique ni évolution dans les référentiels professionnels et registres d'action pour l'accompagnement de projet.

Le propos rend compte de cette démarche collaborative mise en œuvre sur l'ensemble de l'année 2011, reposant sur:

- un diagnostic éco-systémique et paysager mettant en lumière services et sens cachés du territoire;
- une enquête socio-environnementale chez 120 habitants pour approfondir les environnements et paysages habités;
- et, pierre d'angle, une conférence citoyenne potentialisant expériences, aptitudes et plus largement savoirs dits habitants afin de produire prospective territoriale et autre géographie de l'aire d'étude.

Après avoir situé les savoirs dits habitants au cœur de la démarche de co-production (1.) et avoir exposé méthode et résultats ainsi produits de manière progressive vers, à partir et par des habitants (2. et 3.), nous développerons quelques considérations conclusives (méthodologiques, praxéologiques et axiologiques), sur la portée de la dialogisation des savoirs environnementaux et paysagers impliqués dans les projets de grands équipements (4.), pour l'accompagnement du tournant proxémique dans le champ de l'environnement et des paysages¹ (Conclusion).

1- Empruntant le terme à la sociologie de l'interaction, le "tournant proxémique" est appliqué ici aux outils de représentation de la spatialité, et traduit le fait que si la carte ne représente pas la réalité mais en constitue le modèle, elle doit dorénavant être comprise comme opérateur symbolique d'une spatialité qui « est, en première instance, un système proxémique, c'est-à-dire un milieu communicationnel et anthropologique concerné par la perception, l'organisation et l'usage de l'espace, de la distance entre les acteurs (...). En outre, telle spatialité est à la base de la mobilité généralisée, de la naissance de nouvelles formes de citoyenneté, de l'émergence de critiques des sociétés complexes, comme le sont les nôtres. C'est à ce niveau que la cartographie fait irruption sur la scène comme étant l'unique opérateur symbolique à même d'agir pour sa propre compréhension, montrant le monde, non pas tant comme cela est fait, mais plutôt comme sa fonction sociétale doit être interprétée. » (*EspacesTemps.net*, 2011).

Cet article mobilise principalement le courant des cosmopolitiques, singulièrement dans ses analyses de l'aménagement (Lolive et Soubeyran, op. cit.), que nous avons déjà impliqué dans l'étude de grands conflits d'équipement pour cause environnementale (cf. Faburel, 2003 et 2007). Nous suivons en son sein particulièrement les travaux : de Latour (1999) pour lequel il s'agit de « *combler le fossé apparemment infranchissable séparant la science (chargée de comprendre la nature) et la politique (chargée de régler la vie sociale)* » (Latour, 1999, p. 28), donc de dépasser le dogme épistémopolitique (républicain) lié à l'invention des sciences modernes ; et de Stengers (2002) sur la nécessité de « faire bégayer les assurances » et de compliquer réciproquement les savoirs en associant d'abord les premiers intéressés à leur construction et usages. « *la fiabilité et l'intérêt des savoirs qu'une société est susceptible de produire traduisent la qualité de son fonctionnement démocratique* » (Stengers, 2002, pp. 8-9).

I- LES SAVOIRS DITS HABITANTS POUR PRODUIRE D'AUTRES GÉOGRAPHIES PAR LES SENS TERRITORIAUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES

Paysages, patrimoines, bien-être, services écologiques... se sont affirmés comme des sujets essentiels pour la compréhension fine de l'insertion territoriale des projets. Le paysage y est par exemple souvent hissé au rang de véritable symbole, historicisé par les sociétés locales voire patrimonialisé par des politiques dédiées (ex : Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine - AVAP - remplaçant les ZPPAUP - Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). Or, à l'occasion des projets d'aménagement, la modification du « paysage-icône » met en mouvement cette historicité et les identités locales qu'elle peut nourrir. Car le paysage est bien à la fois matériel et symbolique, donnant à voir de nouvelles (inter) relations entre nature et culture :

- du temps long de l'évolution paysagère et de la continuité culturelle (temps cycliques des rythmes géo-climatiques, biologiques...) aux temps plus courts, parfois de rupture, des dégradations environnementales, de la construction de jugements et attentes ;
- de l'échelle locale du périmètre spatial de la taxinomie (ex : espèces remarquables) ou de l'intégration paysagère dans l'emprise technique et juridique de l'équipement, jusqu'à l'échelle plus ample, différente des circonscriptions

administratives, des grandes entités paysagères, fonctionnements éco-systémiques, dynamiques territoriales.

Si, pour rester dans notre exemple, la place accordée aux problématiques paysagères dans les politiques publiques et l'action territoriale est, en France notamment, croissante depuis quelques décennies (Luginbühl, 2001 et 2012 ; Besse, 2010 ; Donadieu, 2012), les territoires impliqués par les grandes infrastructures de transport terrestre sont encore peu étudiés sous l'angle des ressentis, pratiques et vécus, facteurs d'attache et sentiments d'appartenance, ainsi que du bien-être/mal-être suscité, procuré, projeté, voire parfois fantasmé. Et ce encore moins dans une approche impliquant des démarches ostensiblement collaboratives avec les habitants (cf. travaux de Gilles Clément, de Nicolas Michelin, notamment). Or, tous ces éléments vont participer de la réception sociale, voire justement fonder partiellement le rapport social à l'équipement. « *L'évolution des pratiques, matérielles et symboliques, de l'espace d'une part, et la mise en péril des territorialités politiques de l'autre, constituent, à nos yeux, les deux motifs principaux de la demande paysagère contemporaine* » (Debarbieux, 2007).

En fait, si les diagnostics qui servent de bases aux mesures paysagères prises dans le cadre des projets d'infrastructures de transport terrestre (ITT) ont certes été enrichis ces dernières années par l'abord de dimensions plus immatérielles (faisant par exemple parfois appel aux ressentis d'ambiances, et à leurs facteurs d'évolution), cette appréhension plus sensible et dynamique des paysages omet encore largement en France certaines opérations socio-cognitives construites dans l'expérience, y compris démocratique, des lieux et territoires :

- non seulement certaines opérations du ressort du sensible, mais autres que seulement pratiques des espaces, que d'ailleurs ballades urbaines, parcours commentés et autres dérives paysagères n'épuisent pas, loin s'en faut (Moser et Weiss, 2003),
- mais plus encore dans le champ des imaginaires et croyances, dans le domaine des jugements et attentes... ainsi que leurs cadres axiologiques, donc systèmes de valeurs territorialisés (Bailly, 1981).

Or, la pertinence des choix d'aménagement/équipement, accompagnée de la justification classique d'effets structurants et de leur mythologie (Offner, 1993), dépend bien plus aujourd'hui de ces entendements axiologiques et opérations sensibles que par le passé, lorsque la seule technique pouvait faire consensus comme valeur partagée d'un

progrès tendu vers un bien-être collectif, accompagné de ses mythes fondateurs, Orphée et Prométhée (Flahaut, 2008). Leur faible entrevue voire prise en compte expliquerait selon nous l'adhésion sociale limitée. C'est ici que les savoirs dits habitants entrent en scène... territoriale.

Expériences de l'ordinaire, habiletés du quotidien, aptitudes pratiques et autres cognitions du local mêlent étroitement entendement axiologique et opérations sensibles susmentionnés. C'est ce que montrent les travaux de Dewey (1927, trad. 2003) sur la nature instrumentale des expériences et des valeurs sociales, ou ceux de Schütz sur l'ontologie de l'expérience ordinaire (1962, trad. en 2007, 2009), ou encore, plus près de nos cultures, certains pans de sociologie de l'environnement des deux décennies écoulées (cf. notamment Micoud, 2007).

Et pourtant, face à la pluralité des ressources et compétences qui en théorie peuplent l'espace social (« société des savoirs », « économie de la connaissance »...), de telles expériences, aptitudes, habiletés peinent encore globalement, si ce n'est par l'expertise acquise par des habitants dans quelques activités professionnelles, à irriguer en France les processus participatifs foisonnants. Elles peinent à advenir comme catégorie légitime pour l'action publique alors même que si des conflits surviennent entre connaissances hétérogènes, la mise en relation d'acteurs d'origines diverses incite au moins à leur circulation. Il est vrai également que c'est avant tout une littérature fort récente, souvent issue de la sociologie politique, qui aborde cette pluralisation, analyse sa composition ou encore qui propose quelques tentatives de catégorisations de savoirs (Sintomer, 2008 ; Cuny et Herzberg, 2008 ; Pichon, 2009 ; Hatzfeld, 2011 ; Nez, 2011).

En outre, suivant cette fois-ci l'*affordance* et la corporéité des objets de Gibson (1986), ou encore les travaux de Corburn (2005) sur les savoirs communautaires dans la conception capacitaire de la justice environnementale nord américaine, les domaines d'expériences, types d'aptitudes, formes d'habiletés, voire de virtuosités... sont toutes et tous en lien à l'espace. Ainsi, au fondement de l'analyse géographique, la matière spatiale comme opérateur social (Lussault, 2007) n'est pas neutre dans la composition de ces entendements et opérations. Plus peut-être que par le passé, du fait du rôle dorénavant joué par l'environnement et les paysages dans « l'habiter » en lieux (Paquot, Younes et Lussault, 2007), elle sert moins de théâtre que de creuset, donnant par le milieu, attache et, par l'engagement, capital... d'action. Tout ceci diffère de la conception encore majoritairement scalaire et ana-

lytique de l'espace véhiculée par les savoirs de gouvernement (Kaluszynski et Payre, 2013), savoirs qui, par cette conception notamment, contribuent activement à l'arrondissement temporel et spatial historique du politique par le régime de plan, par une posture nomothétique (Labussière, 2007) et une démonstration logico-formelle. Nous serions ici de plains pieds dans le détachement de la société par rapport à elle-même, selon l'œuvre séculaire des savoirs analytiques et techniques décrite par Habermas (1973 et 1981).

Ainsi, ouvertes à ces savoirs construits et mûris dans les transactions sociales de l'espace, de son environnement et de ses paysages, les démarches collaboratives avec les habitants pourraient apporter à la démocratie dite participative. Au premier chef, pour re-tisser quelques liens :

- entre positions individuelles et choix collectifs, entre particularités des lieux de vie et généralités des devenir territoriaux ;
- donc, potentiellement, entre actions locales en prise avec les singularités de la médiance (Berque, 2000) et les politiques qui instruisent les cadres du commun national (Rosanvallon, 2011).

À condition toutefois d'élaborer une démarche chemin faisant, vers, à partir et par les habitants eux-mêmes, et ce pour s'affranchir des découpages imposés par la « concertation » officielle et qui globalement les dépossèdent de leur habiter (Faburel, 2012). Les dispositifs de la dite démocratisation sont, à ce jour :

- d'une durée assez brève (4 à 6 mois), c'est-à-dire celle de l'information, peu compatible avec le temps de libération démocratique de la parole, de la pacification des rapports de défiance... sans parler de celui de la complication des savoirs et des formes de co-production ;
- aussi, voire conséquemment, souvent spatialement limités dans leur portée aux petits « je ne sais quoi » du micro-spatial, propres à la réalité du quotidien et aux lieux de l'ordinaire, seules expériences légitimes reconnues aux habitants (supra) face au macro-spatial des enjeux de l'aménagement ;
- et, au-delà de ces négations ou renoncements (tant spatiaux que temporels), lorsque temps et espaces sont annoncés comme plus amples et souples, ces dispositifs sont marqués par la prégnance de l'expertise, qui raisonne les discours pour définir communément ce qui est éligible aux affaires et choix publics.

Les démarches collaboratives impliquant les savoirs dits habitants pourraient apporter ainsi à la démocratie dite par-

participative, à condition donc de reconnaître le local comme un puissant embrayeur de généralité, donc ouvert à des considérations et échelles spatiales plus larges. Il est vrai que le quotidien se vit comme un continuum: « *une expérience du temps caractérisée par la fusion des moments ternaires passé/présent/avenir dans le seul présent* » un lien vécu au présent éternel » qui annule l'axe syntagmatique de la narration, donc de l'action, et privilégie la synchronicité des affects et de la présence à soi et aux mêmes (ses pairs de l'actant collectif) » (Parouty-David, 2008).

II- UNE DÉMARCHE VERS ET A PARTIR DES HABITANTS: DIAGNOSTICS DES SIGNAUX FAIBLES ET ENQUÊTE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

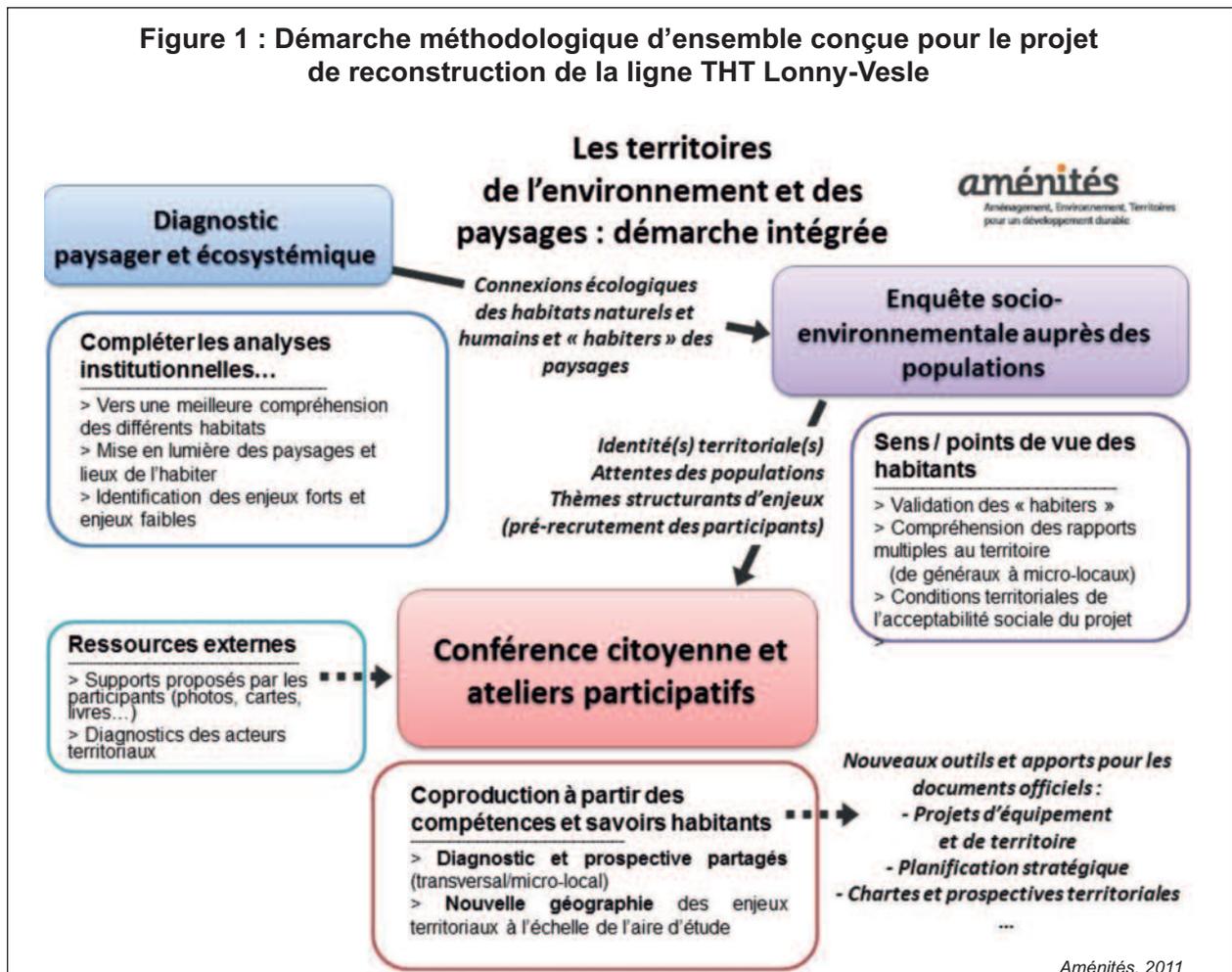
Dans le champ des études préalables et approches participatives amont (hors concertation officielle), entre regards officiels et paysages habités, l'objectif de la démarche (Fig. 1) a été de produire une autre géographie du territoire en articulant :

- un diagnostic éco-systémique et paysager ;
- une enquête socio-environnementale chez l'habitant ;
- une conférence citoyenne pour produire prospective territoriale et autre géographie de l'aire d'étude.

2.1 Diagnostic éco-systémique et paysager: de quelques sens cachés du territoire

Trois grandes entités géographiques et paysagères opèrent une scission nord/sud des 80 kilomètres de l'aire d'étude: dépression ardennaise et crêtes préardennaises au nord (forêt et agriculture mixte), Champagne crayeuse au sud (openfields et agriculture intensive), et enfin Champagne humide et vallée de l'Aisne inondable au centre.

Le diagnostic éco-systémique a analysé le fonctionnement écologique des écosystèmes à l'échelle du périmètre de la ligne (et leurs interactions) et l'a intégré dans un champ plus large. Sur la base des éléments de ressources locales (inventaires des ZNIEFF, ZICO, sites Natura 2000, mais aussi travaux des associations environnementales, études et réflexions sur les connexions écologiques par les acteurs de la recherche ou les



collectivités territoriales), il met en œuvre une lecture transversale des données. Il révèle alors tout d'abord un carrefour biologique majeur (régional/national/continental), la nécessité de mettre en réseau/cohérence les connexions écologiques structurantes et le rôle potentiel des aménageurs de grandes infrastructures à cette fin (Tableau 1).

Le diagnostic paysager a quant à lui croisé les données habituelles de l'étude paysagère avec des thèmes moins explorés des territoires, pour une construction de sens à travers toponymie, photos amateurs géo-localisées, communications diverses...

Tableau 1: Services éco-systémiques prioritaires pour la ligne THT

Services d'approvisionnement	
► Culture et élevage	Végétaux cultivés et animaux élevés produits par les populations à des fins d'alimentation humaine et animale ou pour des usages ou consommations domestiques ou commerciaux.
► Aliments sauvages	Espèces végétales et animales comestibles cueillies ou capturées en milieu sauvage.
Services de régulation	
► Régulation des effets des risques naturels et contrôle de l'érosion	Influence des écosystèmes sur les conditions locales de température, précipitations et autres facteurs climatiques, capacité des écosystèmes à atténuer les dégâts provoqués par les catastrophes naturelles et rôle joué par le couvert végétal sur la rétention des sols.
► Contrôle des ravageurs	Influence des écosystèmes sur la prévalence de ravageurs, nuisibles et maladies s'attaquant aux cultures et au cheptel.
Services culturels	
► Valeurs paysagères et esthétiques	Valeurs esthétiques rattachées aux écosystèmes, paysages ou espèces de flore et faune, favorable à un plaisir récréatif ou touristique.

Aménités, 2011

À l'échelle des trois grandes entités paysagères, la démarche met en évidence les liens entre la géographie et l'habitat au sens large (corridors écologiques et installations humaines) et permet d'explorer des habitats (tant naturels et écologiques qu'humains - patrimonialisés ou futurs), donnant une épaisseur particulière (spatiale et temporelle) au territoire.

À l'échelle du périmètre de l'infrastructure existante, l'exploration plus fine des points de contact entre ces habitats et l'espace du projet de reconstruction, définit deux types d'interfaces théoriques: ce que l'étude d'impacts réalisée par le cabinet d'études dénomme « points durs », auxquels (sans les écarter ni les stigmatiser) s'ajoutent ce que nous dénommons « signaux faibles », de moindre visibilité immédiate, mais méritant d'être mis en lumière pour une meilleure compréhension (prendre avec soi) du territoire dans sa diversité, et permettant l'entrevue de quelques perspectives autres.

Ce diagnostic écosystémique-paysager livre ainsi une lecture transversale originale et complémentaire du contexte et permet de définir en partie le protocole des phases suivantes.

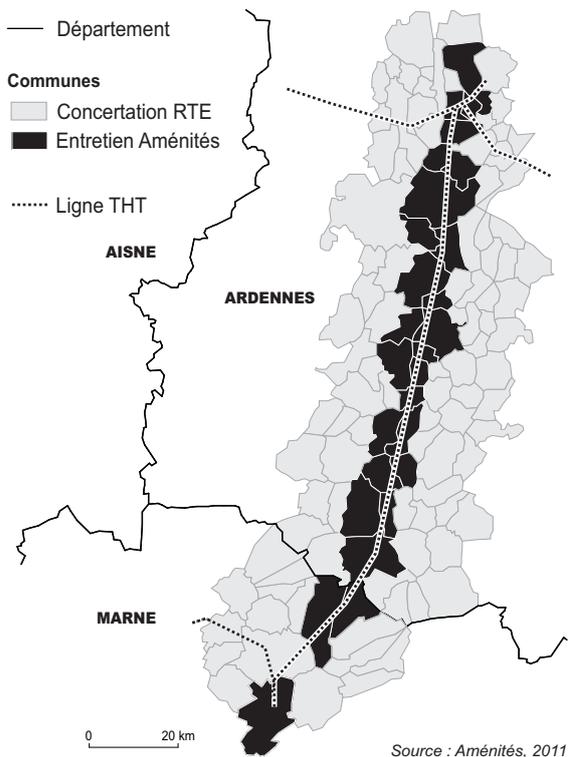
2.2 Enquête socio-environnementale chez l'habitant: vers les paysages de l'habiter

L'enquête qualitative a consisté en 10 jours de terrains pour 5 chercheurs-enquêteurs, dans les 28 communes de l'aire d'étude (moins de deux kilomètres de la ligne THT existante, cf. Fig. 2), afin de mener 120 entretiens longs (de 40 minutes à une heure) chez l'habitant, sur la base de questions ouvertes (1/3) et semi-directives (2/3), à partir d'une grille d'entretien centrée sur:

- les rapports à la nature, notions de lieux, usages des espaces, aménités et services du territoire;
- les sens territoriaux (symbolique, esthétique, identitaire, pratique);
- les jugements/croyances/attentes que ces sens nourrissent dans la qualification de l'environnement et de ses paysages, mais aussi pour l'action;
- les représentations des évolutions environnementales, paysagères et territoriales;
- en enfin les rapports à l'action publique et perceptions de la ligne THT.

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif des 28 communes de la population mère. Les critères d'échantillonnage retenus sont la profession et caté-

Figure 2 : Communes de l'enquête



gorie socioprofessionnelle, l'âge, le genre et la localisation de l'habitat par rapport à la ligne (bandes de 300 mètres).

L'analyse menée révèle qu'hormis dans le nord (crêtes pré-ardennaises, forêt des Ardennes, vallées de la Meuse et de la Semois), les espaces de pratiques récréatives sont fragmentés. En Champagne humide, sont cités vallée de l'Aisne et marais de Corny (chasse et pêche). En Champagne crayeuse, l'horizon dégagé des cultures intensives est très peu facteur d'attache et les pratiques se tournent vers l'extérieur de l'entité. Partout, les volontés de préservation concernent d'abord la forêt (et au nord, le paysage/cadre de vie en général), puis les éléments d'intérêt patrimonial et itinéraires remarquables. Enfin, la scission nord/sud entre les entités paysagères est nuancée par certaines dynamiques territoriales observées ou craintes par les habitants : périurbanisation impliquant changements des modes de vie et recul des solidarités rurales, remembrement des parcelles en Champagne humide (modèle intensif du sud).

La force de jugement/proposition qui accompagne le discours des habitants (difficilement synthétisée par les cartes paysagères), ressort notamment à travers le poids de l'environnement dans les vécus, comme évolution paysagère tangible, mais aussi comme perspective écologique (équilibre agriculture/forêt, modes de vie écologiques, énergies dura-

bles...). Les emblèmes environnementaux/paysagers évoqués auraient donc comme ferment une volonté collective puisant dans des identités malmenées par des évolutions récentes et marquantes des territoires de la région.

Cette 2e étape montre le rôle pivot des analyses socio-environnementales dans la compréhension fine des territoires, en amont de la production collaborative, comme base discursive et amorce méthodologique pour la conférence citoyenne.

III- UNE DÉMARCHÉ PAR LES HABITANTS : CONFÉRENCE CITOYENNE POUR UNE PROSPECTIVE TERRITORIALE ET UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE DE L'AIRE D'ÉTUDE

Afin de construire/produire une autre géographie de sens pour l'aire d'étude, représentative des visions que les habitants ont du territoire plus ample (celui du projet), différents temps ont été articulés dans la Conférence citoyenne (Fig. 3) : moments de constat et de projection, phases de création et de négociation, mise en discours et autres modes d'expression (dessins, cartes, recueils photographiques, coupures de presse), le tout sur la base de méthodes individuelles et collectives de sciences humaines ou sociales.

La conception de ce 3e temps méthodologique s'est appuyée sur des retours d'expériences dans la mise en œuvre de divers outils participatifs : conférences de citoyens, groupes de discussion, ateliers de production. Il en ressort que chacun comporte des limites propres, et principalement de globalement contraindre la prise de parole des habitants de différentes manières : par les sujets officiels proposés et par le rôle donné à l'expertise officielle pour nourrir le contenu des discussions. Un dispositif hybride s'est donc imposé, combinant plusieurs temps jugés utiles à la démarche d'ensemble, afin de garantir l'articulation des expériences individuelles et constructions plus collectives, et donc de situer une géographie de sens et d'attentes à la fois à l'échelle de l'aire d'étude mais aussi dans une prospective au long cours, à l'échelle du grand territoire.

La conférence citoyenne se structure autour de 4 temps (6 rencontres) pour faire de la parole habitante une force de proposition à échelle large ET réduite, dans un temps immédiat (mobilisation des ressentis) ET long (objectif de prospective) :

- 1er temps : exposé des attendus de la démarche, mise en commun des enjeux (tableaux synthétiques de défis) ;

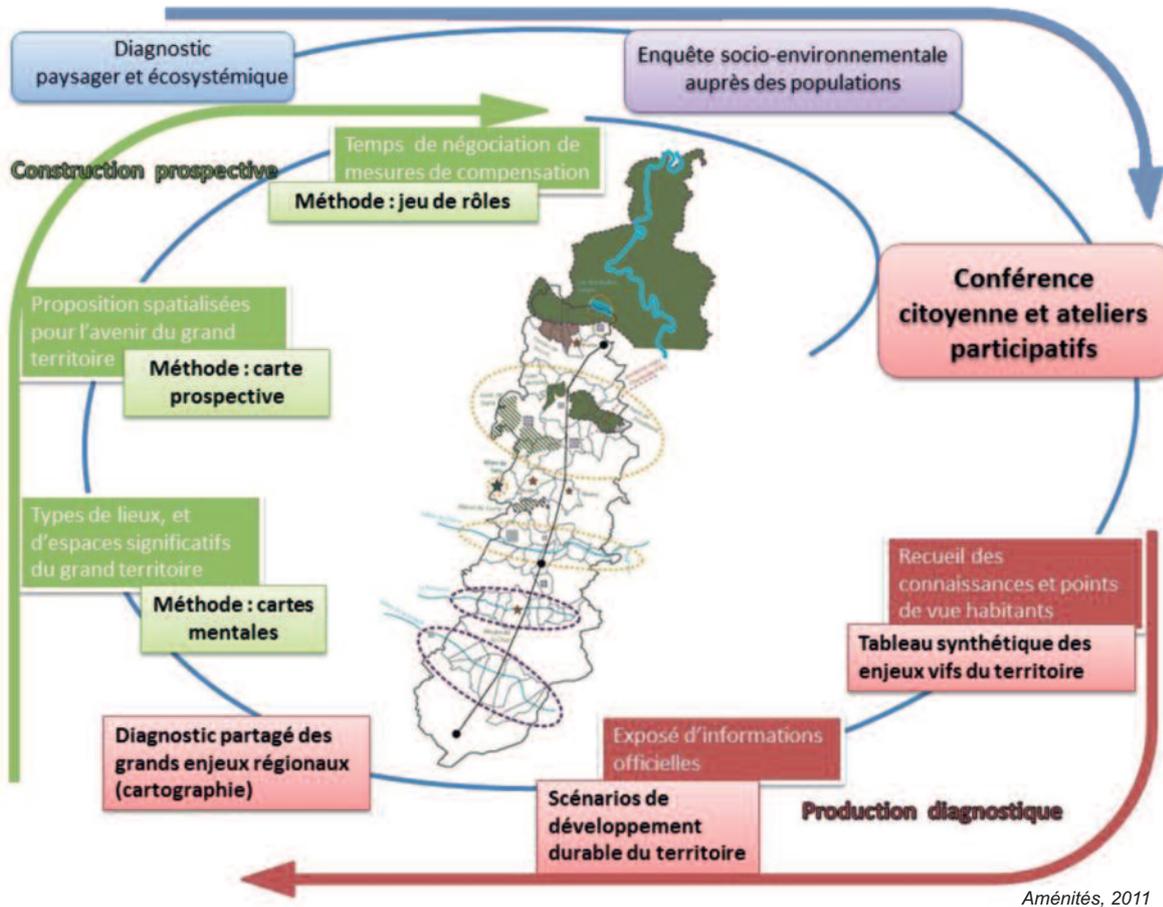
- 2e temps: thèmes et informations d'expertise sur demande des participants (diagnostic partagé du territoire);
- 3e temps: co-production (cartes mentales, carte collaborative, jeu de rôles);
- 4e temps: synthèse entre les participants et le maître d'ouvrage (géographie de l'aire d'étude et bilan).

Cette conférence a impliqué 10 participants (dont 1/3 issu des entretiens à domicile), réunis dans trois lieux (Signy-l'Abbaye au centre, Reims et Charleville-Mézières, villes d'influence) pour mieux embrasser les sous-espaces de la région, dans leurs composantes environnementales et leurs grandes entités paysagères. Le travail a abordé divers sujets (enjeux environnementaux, paysagers, économiques, énergétiques, socio-démographiques, patrimoniaux etc. du grand territoire), par différentes natures d'échanges (évolutions à moyen et long termes de l'environnement et des paysages, visions collectives de l'aménagement et des choix politiques) et de productions collectives.

Les six rencontres et types d'exercices emboîtés ont nourri la démarche globale en apportant au fur et à mesure les éléments de sens d'une autre géographie, à partir des paroles/volontés habitantes et en conservant le cap de la production collective. Chaque étape s'adapte aux résultats obtenus antérieurement et soumis à validation systématique par les participants.

Les tableaux synthétiques de défis ont été hiérarchisés d'après une série d'affirmations vraies ou fausses, fondées sur les tendances à l'œuvre extraites des 120 entretiens et du diagnostic territorial, et ce sur quatre grands thèmes: population, services, équipement, dynamisme territorial, environnement et bien-être, gouvernance politique. Ce premier temps a d'abord servi de premier regard sur les connaissances (ou envies de compléments d'informations) et les ressentis des participants. Après argumentation, débat, vote et classement hiérarchique des affirmations, c'est la base à partir de laquelle se sont déployés les autres temps, en plus d'une mise en place d'une dynamique de groupe pérenne.

Figure 3 : Conférence citoyenne, démarche emboîtée, outils mobilisés



Aménités, 2011

Les temps d'informations ont volontairement été déplacés après l'énoncé préalable de ressentis et d'attentes (contrairement à la conférence classique de citoyens), pour ne pas pré-orienter les débats. Trois thèmes ont fait l'objet de demandes complémentaires de la part des participants en vue de nourrir leurs réflexions : l'énergie, l'économie et les dynamiques territoriales, l'écologie et les paysages. La carte de diagnostic partagé a alors permis de retenir les éléments essentiels de constats sur le territoire en une représentation graphique validée par les participants (Fig. 4). Préambule aux propositions pour le devenir du territoire que les habitants allaient ensuite devoir construire et cartographier.

La méthode des cartes mentales de chaque participant sur leurs lieux de sens à l'échelle de l'aire d'étude (Fig. 5) a alors constitué un exercice à la fois plus personnel de familiarisation avec la production cartographique et surtout une première expérience d'articulation des échelles (grand territoire régional et aires des localités du projet), en vue de garantir le local comme un puissant embrayeur de généralité.

Enfin, la carte prospective des propositions spatialisées des habitants selon leurs propres connaissances a eu pour fil conducteur le scénario d'économie durable, échafaudé et retenu collégialement parmi les trois co-construits et synthétisant les étapes précédentes. Les supports utilisés ont été, suivant en cela des expériences américaines et italiennes : un fond de carte IGN (1/25000 sur Ardennes et Marne) ; trois, calques thématiques superposables (environnement, paysages, écologie ; infrastructures ; taches urbaines et zones industrielles), un fascicule des renseignements délivrés en phase d'information ; des photos, coupures de presse, cartes postales anciennes (proposées par les participants) ; et un calque vierge pour leurs propositions d'aménagement (à l'aide de crayons de couleur, feutres, gommettes, post-it etc.). À ce stade du processus, dynamique et convivialité du groupe permettent à chacun de collaborer à la carte sans complexe (Photographies 1 et 2).

Enfin, un jeu de rôles a été mis en place, reproduisant un système d'acteurs classique de réunion publique, avec une répartition choisie selon les affinités de chacun avec le type d'acteur proposé. À l'appui de la carte collaborative, et par un argumentaire adossé à son rôle (agriculteur, élu local, association environnementale, de préservation du patrimoine, acteur économique, opérateur), chacun défend une

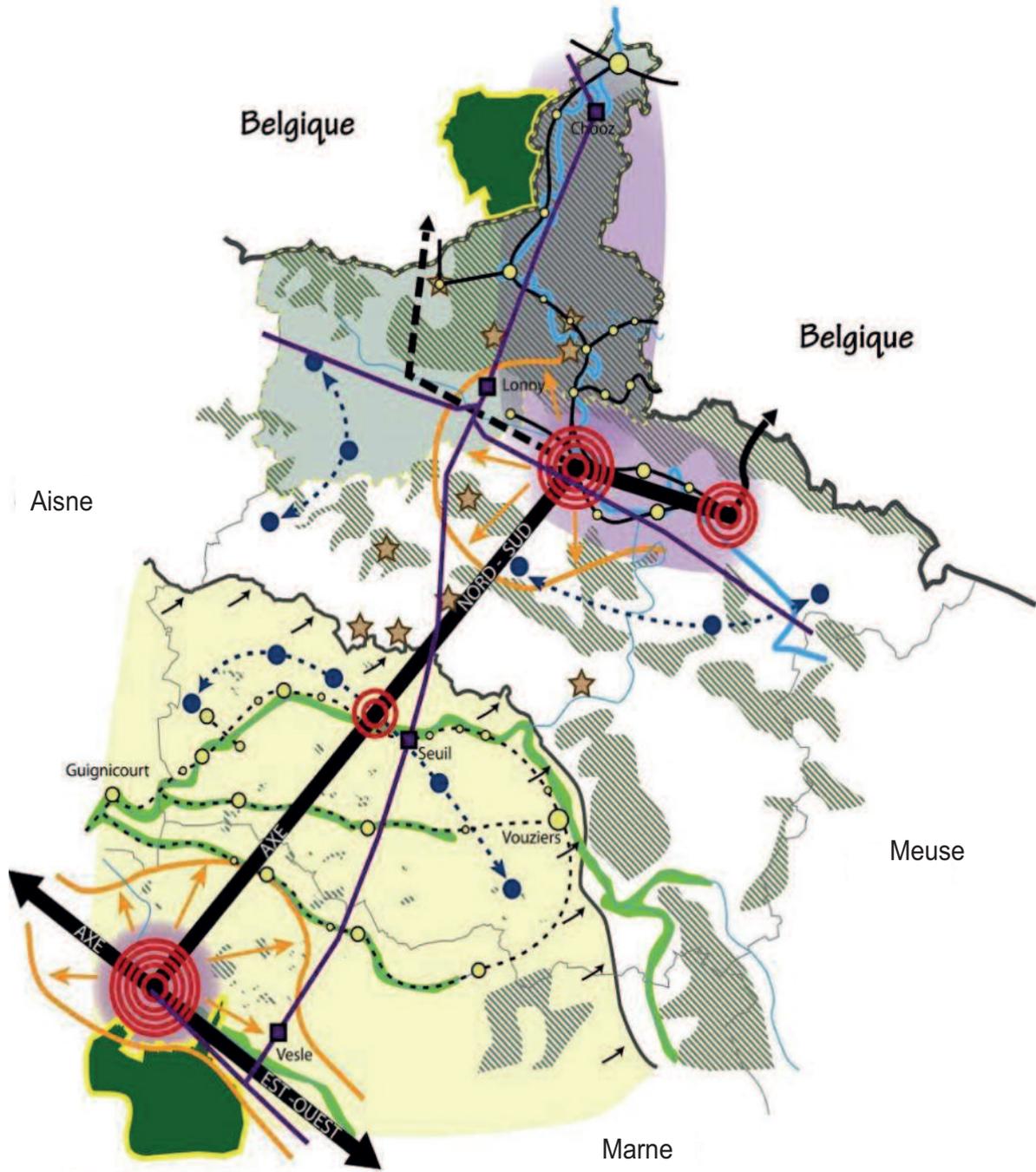
option concrète d'insertion territoriale de la ligne THT. Ce dernier exercice, ludique, cherche : à fixer plus clairement les critères d'adhésion ou, plus encore, d'inacceptabilité du projet, en tenant compte des enjeux locaux resitués dans les logiques en présence ; et à hiérarchiser précisément (échelle de l'aire d'étude) thèmes et localisations de mesures possibles d'accompagnement de projet.

Au terme de cette conférence citoyenne très synthétiquement exposée ici (pour plus de détail, cf. Faburel, Chevallier, Elli, Tartière, Battais, 2011), les participants estiment que la ligne THT pourrait constituer une nouvelle infrastructure éco-paysagère, dorsale verte Nord/Sud du territoire reliant différents milieux naturels et habitats pour une libre circulation/migration des espèces sur l'ensemble du territoire, redéveloppant par exemple un maillage écologique fin aujourd'hui disparu (haies) en Champagne crayeuse, mettant en lien les Parcs Naturels Régionaux (PNR des Ardennes et de la Montagne de Reims). Sous l'angle de l'économie territoriale, au Nord et dans la Vallée de la Meuse, ils défendent alors le souhait d'une revitalisation par la reconversion industrielle de zones d'activités (Revin, Fumay, Vireux-Molhain) et un tourisme vert à mettre en réseau (fluvial, PNR, routes touristiques, patrimoine architectural). Pour le volet urbain de ce rééquilibrage Nord-Sud, ils imaginent la mise en place de certains services/équipements et le soutien des éco-activités : production et nouvelles filières de spécialisation (éoliennes), activités de l'économie sociale et solidaire, adossées à des formations à (re) créer (voir figure 6).

IV- DES MODES DE REPRÉSENTATION... AUX SAVOIRS DU COMMUN : QUELQUES APPORTS POUR UNE AUTRE GÉOGRAPHIE DE L'AIRE D'ÉTUDE

Des lieux de sens territoriaux jalonnent l'ensemble des contributions, issus de trois temps de la démarche : diagnostic éco-systémique et paysager, enquête socio-environnementale chez l'habitant, méthodes de cartographie collaborative. Toutefois, ces lieux sont ici mis en perspective dans le respect des grandes orientations territoriales et visions choisies de manière collégiale (diagnostic partagé et cartographie prospective). Ils concrétisent ainsi l'inscription spatiale des perceptions, représentations, attentes dans le dialogue des échelles d'espace et de temps, les habitants estimant que des espaces devraient être (ré) investis. Ces lieux dessinent, ce faisant, pleinement une nouvelle géographie du territoire de l'aire d'étude, sous la bannière de la reconstruction de lien(s).

Figure 4 : Diagnostic partagé des espaces d'enjeux et dynamiques actuelles du grand territoire de la ligne THT Lonny-Vesle



Aménités, 2011

Figure 5 : Exemples de cartes mentales dessinées par les participants (Aménités, 2011)



Photographies 1-2 : travail d'élaboration de la carte collaborative et prospective



De l'enquête socio-environnementale (entretiens) à la conférence citoyenne, mais également au cœur de la conférence elle-même, les différents temps/outils emboîtés permettent ainsi non seulement l'expression de la diversité mais également le déploiement de la force motrice et productrice de ses mobilisations. Dès lors, l'enjeu est-il moins d'élaborer un plan de mesures de compensation plus ou moins directement liées au projet de doublement de la ligne THT, que de co-construire avec les habitants une vision élargie et partagée du territoire - ou plutôt des différents territoires de vie, eux aussi imbriqués. Ce type de démarche apporte ainsi un complément essentiel aux approches plus officielles d'études d'impacts (diagnostics environnementaux, paysagers, écologiques...) fréquemment plus factuelles et statiques. La démarche ici conduite révèle notamment, comme mot d'ordre différent pour l'action, la capacité qu'aurait le projet de ligne THT à faire autrement liens dans des milieux et tissus préexistants : entre milieux humains et naturels, urbains et

ruraux, d'habitat, de travail et de loisirs, proches et lointains, pratiques et symboliques...

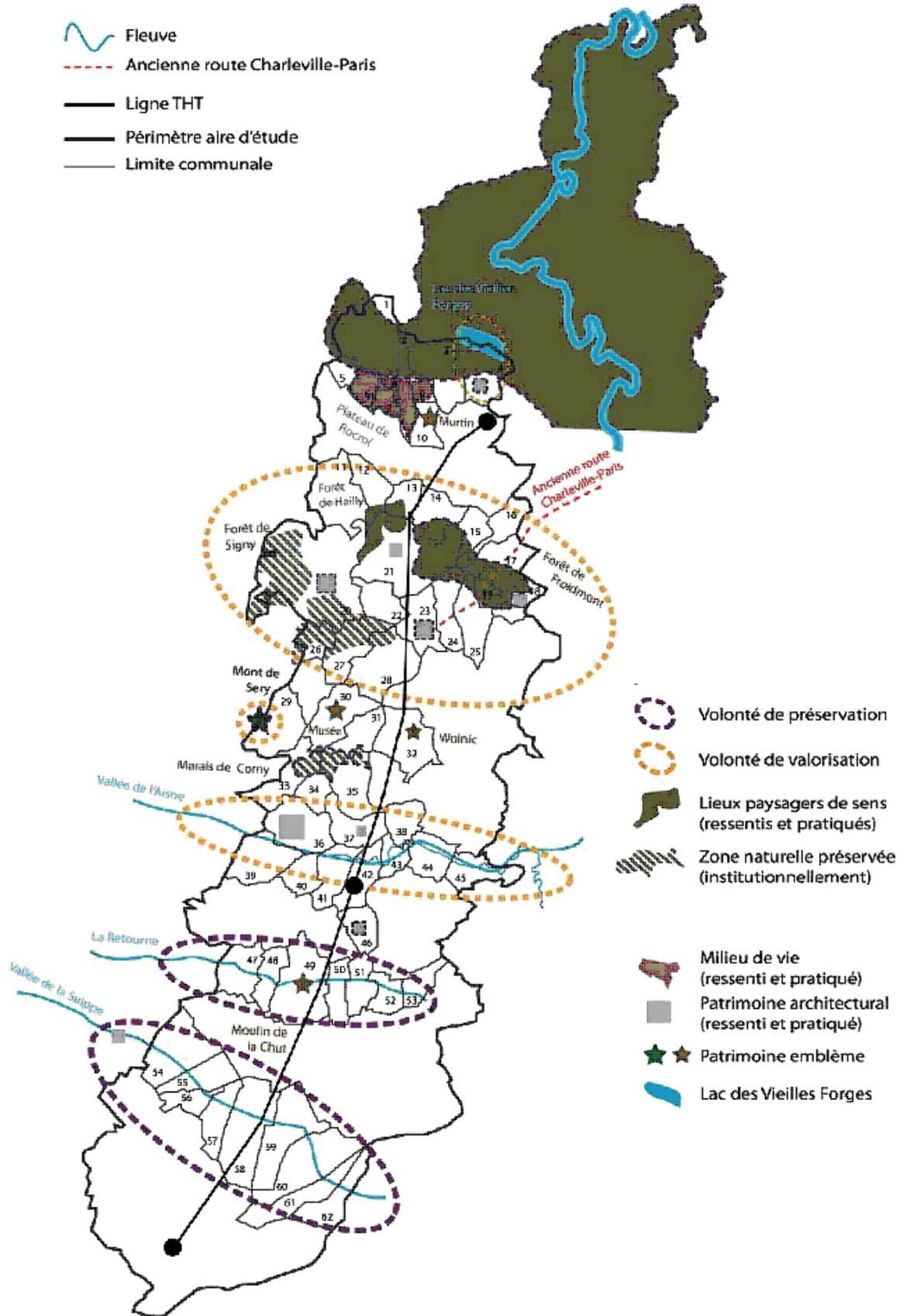
Elle révèle également en contrepoint, du fait même des outils de production utilisés, les enjeux techniques, symboliques et politiques liés aux approches de la participation et aux modes de représentations (cartographiques, par exemple) qu'ils impliquent, pour en faire des maïeutiques. Les cartes des espaces de sens, puis d'enjeu et enfin de prospective (fondées sur les expériences environnementales, sur les affects paysagers, sur les attentes quant à l'avenir des territoires) proposent une lecture fort complémentaire des cartes d'experts, non pas « pour arbitrer les conflits, mais favoriser la co-construction d'instruments cognitifs qui permettent ensuite aux acteurs de mieux gérer des politiques de gestion, des actions, en intégrant les différents types de connaissances révélées par la participation, dans les projets territoriaux » (Paradis, Lelli, 2010, p. 4). Car, « la carte n'est désormais plus considérée comme une médiation du territoire, mais comme un opérateur

Figure 6 : Prospective pour le grand territoire de la ligne THT



Aménités, 2011

Figure 7 : Lieux de sens territoriaux emblématiques de l'aire d'étude



à même de déterminer les actions à mettre en œuvre sur le territoire. La traiter comme un 'opérateur symbolique' qui exprime une conception du monde très particulière en tant qu'interface entre la réalité et la société signifie reconnaître que la carte constitue un dispositif métamorphique puissant, qui réalise l'équation 'carte = territoire' » (Casti, 2012).

Ainsi, s'il s'agit véritablement de reconnaître aux habitants d'un territoire leur vocation nouvelle à participer directement de la production des sens territoriaux à prendre en compte dans le cadre des projets d'aménagement, la question des formes de représentation choisies s'avère ici cruciale. Or, à ce jour, les outils déploient toute une rhétorique graphique, dont le « profane » ne maîtrise pas les codes, susceptibles de faire prévaloir une vision (des territoires, paysages, opportunités d'insertion d'un équipement). « *La cartographie métrique analogique-référentielle s'est transformée en représentation-interprétation unique, objective du monde (...) prétendant uniformiser toutes les échelles, du local au global, les réduisant à un principe d'ordre unique* » où « *notre façon de représenter l'espace habité est un agent modelleur puissant de sa forme et de son organisation. Faire croire qu'il n'y a qu'une seule façon de voir un territoire signifie alors en imposer une construction conforme aux règles implicites dans cette vision* » (Dematteis, 2012).

À notre sens, suite au travail mené vers, à partir et par des habitants, comme lors d'autres expériences collaboratives menées autour de Lignes à Grande Vitesse (Faburel, Altaber, Chevallier, Meyer et Gageonnet, 2012), cela requiert de la part des acteurs institutionnels d'œuvrer dans le sens de la pluralisation et surtout de la dialogisation de leurs savoirs et savoir-faire en jeu. Et cela passe nécessairement par la reconnaissance préalable des capacités habitantes à co-produire d'autres types de représentation que ceux institutionnellement admis. Rappelons tout d'abord que « *ce n'est pas la représentation en elle-même qui est performative mais bien les processus sociaux de son élaboration et de sa mise en politique qui la dotent ou non d'un pouvoir d'exploration et de composition avec la multiplicité sociale, spatiale et paysagère* » (Labussière, Nadaï, 2011, p 74). Faire évoluer les procédures de concertation/participation actuelles deviendrait alors différemment fondamental, « *les apports politiques d'une concertation bien menée, c'est-à-dire portée par les élus et intégrée dans une démarche pérenne de démocratie participative (...) [pouvant] ouvrir au groupe la possibilité d'imaginer un devenir commun, d'élaborer un « bien commun »* » (Fortin, Devanne et Le Floch, 2010).

Dans ce registre, précisons que, selon l'expérience livrée et notre hypothèse de départ, il s'est bien agi par l'implication volontaire et directe de (ré) évaluer certaines opérations socio-cognitives certes du champ du sensible, mais aussi des imaginaires, des croyances, des jugements et attentes... ainsi que des systèmes de valeurs territorialisés, pour co-construire une vision globale des territoires de vie. Dans ce cadre, se sont notamment avérés essentiels :

- les domaines d'expériences (par exemple, du registre économique, liées aux effets familiaux de la désindustrialisation chez deux des participants),
- des types d'aptitudes (par exemple, chez un autre, de la pratique politique de la délibération publique en matière d'aménagement de l'espace),
- des formes d'habiletés (nées par exemple de compétences acquises dans les pratiques de la terre pour une quatrième),

Bref, il s'agit ici de la mobilisation d'une somme de vécus sociaux ordinaires de l'espace local, resitués dans leur portée au général territorial par la confrontation des trajectoires individuelles liée à l'exercice proposé. Et, placée sous la bannière de la reconstruction de liens (supra), la force de proposition habitante fait bien de l'espace :

- le creuset d'attaches multiples aux territoires de vie, et donc le vecteur d'un concernement (Brunet, 2008) qui puise dans un habiter d'abord composé de cognitions environnementales et paysagères ;
- mais surtout un opérateur d'engagements par des savoirs, donc un capital pour la production de sens géographique, mobilisable dans le cadre de démarches collaboratives pleinement capacitaires, particulièrement pour d'autres modalités de construction cartographique.

CONCLUSION : UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE DE LA CONCEPTION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'HABITANT... ET DE SON HABITER

Lors d'un séminaire d'échanges organisé en juin 2012, 25 chercheurs et acteurs (chefs de projets, opérateurs), professionnels de l'aménagement/urbanisme/paysage, furent interrogés au sujet des moyens et dispositifs à inventer/améliorer pour assurer la co-élaboration des projets et envisager à travers eux/en leur sein ce qui pourrait se jouer en termes de reconnaissance des expériences et savoir-faire habitants. Au vu de leur scepticisme, voire méfiance vis-à-vis des procé-

dures de participation/concertation telles qu'elles existent aujourd'hui (et du manque de solutions aux limites relatives), le séminaire a alors surtout permis d'identifier plus avant les verrous professionnels à la dialogisation des savoirs paysagers.

Ces verrous paraissent tenir principalement à la conception de l'habitant qui innove les milieux de professionnels de l'aménagement/urbanisme/paysage réunis, et détermine par là même leurs pratiques. Cette conception fait de l'habitant un « expert » de la proximité et de son corolaire, l'immédiat, le rabattant à l'échelle du local et du court terme. Susceptible de s'engager dans les processus de concertation/participation uniquement si ses intérêts particuliers sont en jeu et son bien-être menacé, il se trouverait dès lors difficilement apte à raisonner à l'échelle des grands territoires et du long terme, et donc à tendre vers l'intérêt collectif. Cela permet de légitimer des cultures de métier dont le cœur affiché correspondrait à une expertise (doublée d'une ambition) à même de déployer des connaissances à la fois rationnelles, objectives et servant l'intérêt général. Mais l'idée que les professionnels se font des processus de justification de l'intérêt général (plus peut-être que sa conception même) puise grandement dans des méthodes logico-formelles ne considérant l'individu que sous forme d'unité statistique, amorphe, « sans qualité ».

L'enseignement à tirer de la démarche relayée ici en matière de participation habitante et de modes de représentation proposés est que celle-ci bouleverse et remet en cause la légitimité des savoirs institués, historiquement assise sur une délégation de pouvoir adossée au primat accordé à la science pour définir ce qui est commun. Or, fait saillant, et ce malgré leur grande diversité (publics impliqués, types de représentations collectives visées, techniques de co-production mise en œuvre, formalisations graphiques), ce qui rassemble les quelques expériences en la matière en France se joue non moins communément dans l'ouverture dialogique à l'adresse des sujets-habitants, et ce pour au moins trois raisons principales :

- ces expériences revendiquent le frottement et/ou la complication des savoirs via la création « d'espaces d'hésitations » (Stengers, 2002) ;
- elles s'inscrivent dans le tournant proxémique (Casti, 2012) et se donnent le « paysage comme connivence » (Sautter, 1979). Nombre revendiquent alors et cultivent la composante d'indétermination des représentations géographiques (Dematteis, 2012) ;
- enfin, elles répondent à des demandes habitantes croissantes d'être mieux et plus tôt impliqués dans le processus de

décision. En ce sens, elles détiennent une puissance légitimaire indéniable vis-à-vis des projets (Faburel et al., 2010, p. 98).

Cette somme, modeste, d'expériences témoigne donc d'un même souci voire d'une même sollicitude singulière : conserver l'essence du partage recherché, à savoir la possibilité de débattre. Les savoirs habitants en seraient, d'abord par le partage, l'un des garants premiers, en construisant autrement du commun, celui non seulement traversé de certaines opérations du ressort du sensible, mais plus encore par des imaginaires et croyances, donc par des systèmes de valeurs territorialisés. Debarbieux convoque alors le terme d'empayagement pour désigner « un tournant dans la façon qu'ont les sociétés contemporaines de se penser elles-mêmes et de penser leur inscription matérielle par l'entremise de la représentation et de l'action paysagère » (2007). Cet empayagement s'exprime notamment « dans le souci de reconstruire du projet politique territorialisé sur des bases nouvelles ». C'est ainsi que dans le cadre d'une grande diversité et d'hétérogénéité d'appartenances culturelles, il constate « la capacité du paysage à représenter aujourd'hui [le] commun ». Toutefois, « tant qu'il est affaire de spécialistes, ce type de paysage continue de relever d'une logique d'aliénation » (ibid.).

BIBLIOGRAPHIE

- BACQUÉ M.-H., GAUTHIER M., 2011, « Participation, urbanisme et études urbaines », *Revue Participations*, n° 1, pp. 36-66.
- BACQUÉ M.-H., SINTOMER Y., REY H., 2005, *Gestion de proximité et Démocratie participative*, La Découverte, coll. Recherches
- BAILLY A., 1981, *La géographie du bien-être*, Presses Universitaires de France, Paris, 239 p.
- BESSE J.-M., 2009, *Le Goût du monde, exercices de paysage*, Actes Sud/ENSP, Paris, 229 p.
- BLONDIAUX L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Seuil, coll. La République des idées, 109 p.
- BRUNET P., 2008, « De l'usage raisonné de la notion de concernement : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Sociétés*, Vol 16, n° 4, pp. 317- 325.
- CALAME P., 2006, *Démocratie participative et principes de gouvernance, Note de réflexion*, Fondation pour le

progrès de l'Homme, 22 novembre, 11 pages (bip 3278)

- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Coll. La couleur des Idées, 362 p.
- CARREL M., NEVEU C., ION J., 2009, *Les intermittences de la démocratie: Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, l'Harmattan, Collection Logiques politiques.
- CASTI E., 2012, « Le tournant proxémique: de la représentation à la spatialité cartographique » *EspacesTemps.net*, <http://espacestemps.net/document9147.html>
- CORBURN J., 2005, *Street Science. Community Knowledge and Environmental Health Justice*, MIT Press, Cambridge, London, 271 p.
- CUNY C. ET HERZBERG C., 2008, « La mobilisation des savoirs citoyens dans les budgets participatifs allemands. L'exemple de la région de Berlin Brandebourg », in Topçu, Cuny et Serrano-Velarde (coord.), *Savoirs en débat*, L'Harmattan, Sciences et Société, pp. 119-145
- DEBARBIEUX B., 2007, « Actualité politique du paysage », *Revue de géographie alpine*, n° 95-4, <http://rga.revues.org/382>.
- DEMATTEIS G., 2012, « Éloge de l'ambiguïté cartographique », *EspacesTemps.net*, <http://espacestemps.net/document9231.html>
- DEWEY J., 2003, *Le public et ses problèmes, Œuvres Philosophiques*, tome II, Cometti J-P. (dir.), Publications de l'université de Pau, Farrago, 207 p.
- DONADIEU P., 2012, *Sciences du paysage. Entre théories et pratiques*, Editions Lavoisier, 230 p.
- FABUREL G., ALTABER C., 2013, « Le bien-être et ses paysages comme territoires des infrastructures de transport terrestre: conflits d'acteurs, enjeux de valeurs et savoirs paysagers », In *Paysages, écologie et grands équipements*, La documentation Française, 15 p.
- FABUREL G. (coord.), ALTABER C., CHEVALLIER K., MEYER L. et GAGEONNET C., 2012, *Le bien-être et ses paysages comme territoires des infrastructures de transport terrestre. Conflits d'acteurs, enjeux de valeurs et savoirs paysagers*, Bureau de recherches Aménités pour le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Programme scientifique Infrastructures de Transport Terrestre Ecologie Paysages (ITTECOP), 196 p.
- FABUREL G. (coord.), Chevallier Karen, Elli Alessandro,

Tartière Sophie, Battais Mathieu (avec l'aide de Nicolas Hue et Loïc Marquer), 2011, *Paysages, milieux écologiques et cadre de vie comme ancrages territoriaux et perspectives de changement: Diagnostics écologique et paysager, enquête socio-environnementale chez l'habitant et conférence citoyenne pour une prospective territoriale entre Charleville-Mézières et Reims*, Bureau de recherches Aménités pour RTE Nord-Est, 170 p.

- FABUREL G. et al., 2010, *L'habitant dans les recherches scientifiques sur le bruit, et dans l'évaluation sonore pour l'action urbaine et territoriale*, Programme SASUPHII, Bureau de recherches Aménités pour le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, dans le cadre du PREDIT, 141 p.
- FABUREL G., 2012, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », *Colloque Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers*, Réseau Ramau, 22 novembre, 14 p.
- FABUREL G., 2007, « Une autre représentation des publics dans les conflits. Un nouveau rôle pour l'évaluation économique? Les conflits d'environnement liés aux aéroports », J. Lolive et O. Soubeyran (Dir.) *L'émergence des cosmopolitiques*, Ed. la Découverte, Coll. Recherches, pp. 178-193.
- FABUREL G., 2003, « Lorsque les territoires locaux entrent dans l'arène publique. Retour d'expériences en matière de conflits aéroportuaires », *Espaces et Sociétés*, n° 115, numéro coordonné par B. Barraqué et G. Faburel, pp. 123-146.
- FLAHAULT F., 2008, *Le crépuscule de Prométhée. Contribution à l'histoire de la démesure humaine*. Paris, Éditions des Mille et une nuits, 290 p.
- FORTIN M-J., DEVANNE AS, LE FLOCH S., 2010, *Le paysage politique pour territorialiser l'action publique et les projets de développement: le cas de l'éolien au Québec*, *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2, <http://developpementdurable.revues.org/8540>
- GIBSON J., 1986, *The Ecological Approach to Visual Perception*, London-Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates
- HABERMAS J., 1973, *Raison et légitimité*, Payot.
- HABERMAS J., 1981, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. Fr. par J.M. Ferry et J.L. Schlegel, Fayard, 1987, 2 tomes, 480 p.
- HATZFELD H., 2011, *Les légitimités ordinaires. Au nom*

de quoi devrions-nous nous taire ? Co-édition Adels/L'Harmattan, Coll. Questions contemporaines.

- KALUSZYNSKI M. et PAYRE R. coord., 2013, *Savoirs de gouvernement*, Paris, Economica, collection « Politique Comparée », 190 p.
- KIRAT T., TORRE A., 2008, *Territoires de conflits. Analyse des mutations de l'occupation de l'espace*, L'Harmattan. Paris, 322 p.
- LABUSSIÈRE O., NADAÏ A., 2011, « Expérimentations cartographiques et devenir paysagers : la planification éolienne de la Narbonnaise (Aude) », *Espaces et sociétés*, Vol. 3, n° 146, p. 71-92.
- LABUSSIÈRE O., 2007, « La valeur ordinaire du paysage : stratégies photographiques des opposants à la ligne très haute tension en Quercy Blanc », in Koebel M., Walter E. (dir.), *Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités*, L'Harmattan, Paris, p. 161-186.
- LATOUR B., 1999, *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Editions la Découverte, collection Armillaire.
- LOLIVE J., 2010, « Mobilisations environnementales », in Coutard O. et Lévy J-P. (coord.), *Écologies urbaines*, Economica, coll. Anthropos, pp. 276-301
- LOLIVE J. et SOUBEYRAN O. (dir.), 2007, *L'émergence des cosmopolitiques*, Ed. la Découverte
- LUGINBÜHL Y., 2001, *La demande sociale de Paysage, Rapport pour le Conseil national du Paysage*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 21 p.
- LUGINBÜHL Y., 2012, *La Mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions, 432 p.
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil, La Couleur des Idées, 360 p.
- MELÉ P., LARRUE C., ROSEMBERG M. (coord.), 2003, *Conflits et territoires*, Tours, Presses Universitaires Françaises Rabelais, 224 p.
- MICOUD A., 2007, « De l'expert militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, juin, n° 15, pp. 121-134.
- MOSER G., WEISS K., 2003, *Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement*, A. Colin, Paris, 396 p.
- NEVEU C., 2009, « Habitants, citoyens : interroger les catégories », in Sintomer Y., 2009, *La démocratie participative*, La Documentation française, n° 959-avril
- NEZ H., 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête eth-

nographique à Paris », in *Sociologie*, n° 4, Vol. 2, p. 387-404. DOI: 10.3917/socio.024.0387

- OFFNER J.-M., 1993, « Les « effets structurants » du transport : mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, tome XXII n° 3, pp. 233-242.
- PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNÈS C. (dir), 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, La Découverte, Paris, 384 p.
- PARADIS S., LELLI L., 2010, La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2, <http://developpementdurable.revues.org/8548>.
- PAROUTY-DAVID F., 2008, « Mémoire et médiation paysagère », *Actes de colloques en 2005, Paysages et valeurs : de la représentation à la simulation* <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2384>
- PICHON P., 2009, « La prise en compte des compétences des habitants et des usagers dans les projets urbains », in Carrel, Neveu et Ion coord., *Les intermitences de la démocratie*, L'Harmattan, pp. 185-193.
- RANCIÈRE J., 2000, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, La Fabrique éditions, Paris, 80 p.
- REVEL M., BLATRIX C., BLONDIAUX L., FOURNIAU J.-M., HÉRARD DUBREUIL B. et LEFEBVRE R. (Dir.), 2007, *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, coll. « Recherches », La Découverte, 412 p.
- ROSANVALLON P., 2011, *La société des égaux*, Les livres du nouveau monde.
- RUI S., 2004, *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Armand Colin, 263 p.
- SAUTTER G., 1979, « Le paysage comme connivence », *Hérodote*, 16, pp. 40-67.
- SCHÜTZ A., 2007, *Essais sur le monde ordinaire* (traduction d'articles sélectionnés à partir des Collected Papers; réédition fortement remaniée des articles du recueil *Éléments de sociologie phénoménologique*), Editions du Félin poche.
- SCHÜTZ A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Méridiens Klincksieck.
- SINTOMER Y., 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », in Topçu, Cuny et Serrano-Velarde (coord.), *Savoirs en débat*, L'Harmattan, Sciences et Société, pp. 75-93.
- STENGERS I. (2002, version originale 1997), *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, Coll. Sciences Sociétés.